

Autoroutes du Sud de la France  
Madame Josiane COSTANTINO  
Directrice des ressources humaines  
74, allée de Beauport – CS 90304  
84278 Vedène Cedex

Langon, le 12 décembre 2018

**Objet :** Demande d'ouverture  
de négociation « prime  
exceptionnelle »

Madame,

La période tourmentée que nous traversons a amené les partenaires sociaux à chercher au niveau national, des pistes d'amélioration du pouvoir d'achat des salariés.

Ainsi, dans son allocution du 10 décembre dernier, le Président de la République a validé l'idée d'une prime exceptionnelle défiscalisée que les entreprises pourraient accorder à leurs salariés dès cette fin d'année. Cette idée a déjà reçu le soutien de plusieurs organisations patronales et syndicales dont la CFDT.

Cette réflexion atteint d'ores et déjà un premier objectif dont nous pouvons tous nous féliciter : celui de se mettre tous autour d'une table dans un esprit constructif.

La CFDT ASF vous sollicite donc afin d'ouvrir rapidement une négociation relative à cette prime.

Dans le même esprit, nous souhaiterions également évoquer le versement d'une seconde prime afin de récompenser le professionnalisme dont fait preuve l'ensemble du personnel ASF depuis le début de cette crise et ce, malgré une exposition quotidienne aux agressions tant verbales que physiques avec les conséquences que l'on connaît.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CFDT

Fabrice BERGERY



Délégué Syndical Central